

Mise en oeuvre d'un marché d'échange de droits d'émission de carbone

À la lumière des obligations initiales du Canada en vertu du Protocole de Kyoto et des objectifs du Cadre réglementaire sur les émissions atmosphériques du gouvernement fédéral, la réduction des gaz à effet de serre au Canada ne semble pas être dans la bonne voie. Or, pour notre prospérité future nous devons tenter d'atteindre des résultats tangibles conformes aux normes internationales de respect de l'environnement. Il a été démontré que les coûts liés à la dégradation environnementale deviendront exponentiels avec le temps.

Le Canada pourrait être confronté à des barrières protectionnistes si la communauté internationale ne reconnaît pas ou méconnaît ses règlements sur l'environnement. L'économie environnementale est une plate-forme pour l'innovation et la différenciation concurrentielle dans bon nombre d'industries, y compris celles touchées par les questions écologiques. L'approche du gouvernement et de l'industrie doit être fondée sur des partenariats et des incitatifs.

Notre pays doit adopter le développement durable. L'évolution de la structure économique et industrielle mondiale rend la mobilité des capitaux de plus en plus sensible à l'efficacité de la réglementation et à son impact sur la compétitivité des sociétés. Le système de marché d'échange de droits d'émission de carbone semble être la façon la plus efficace et économique pour les entreprises d'investir dans les réductions de gaz à effet de serre d'une manière concurrentielle.

La diversité industrielle des provinces, en ce qui a trait aux émissions atmosphériques, favorise l'émergence d'un marché d'échange de droits d'émission de carbone dynamique et efficient. On doit mesurer les émissions en termes absolus pour encourager les investissements verts. L'imposition d'un maximum artificiel pour les permis d'émissions atmosphériques empêche le mécanisme du marché de réorienter l'industrie vers la production propre.

Le réseau international de marchés de carbone est en voie d'être créé et le retard du Canada sur ce point va hypothéquer notre compétitivité économique future. La Bourse de Montréal a déjà établi un partenariat avec le Chicago Climate Exchange (CCX) pour s'assurer de faire partie des échanges internationaux. La Bourse de Montréal tire sa crédibilité de sa forte spécialisation en produits de base.

Recommandations

Que le gouvernement fédéral appuie la mise sur pied d'un marché d'échange de droits d'émission de carbone au Canada et, pour ce :

1. Vise l'atteinte de résultats tangibles au regard de la réduction des émissions de gaz à effet de serre tout en adoptant une approche fondée sur des incitatifs et des partenariats conformes aux principes du développement durable.
2. Formule son cadre de réglementation sur les émissions de gaz à effet de serre dans les plus brefs délais pour réduire l'incertitude pour les entreprises.
3. Développe rapidement un système de crédits compensatoires prévoyant l'obtention de crédits par les entreprises non visées par le système de réglementation des grands émetteurs finaux afin d'accroître la liquidité au sein du marché domestique du carbone.
4. Reconnaisse que la façon la plus durable et efficace de favoriser un environnement propre est d'encourager les technologies vertes.
5. Veille à ce que les paramètres réglementaires et la conception globale de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* n'entravent pas le fonctionnement ni la crédibilité du marché du carbone.

6. Veille à la libre formation des prix des crédits de carbone et à l'établissement d'une cible réaliste, favorable à la croissance des investissements verts.